

# soutien en ligne et périscolaire

## UN NOUVEAU CHAMP D'USAGES POUR LES TICE

Serge Pouts-Lajus

ÉDUCATION ET TERRITOIRES

*« Dans cette arrière-boutique, dans ce back-office où l'élève fait ses devoirs, apprend ses leçons ou prépare un dossier, se joue une grande partie de ses chances de réussite, peut-être même la plus grande. »*

**P**ériscolaire, parascolaire, accompagnement ou soutien scolaire ou à la scolarité, aide aux devoirs, veille éducative, les mots pour le dire ne manquent pas. Derrière la diversité des formulations, ce qui est en jeu, c'est la réussite scolaire. Pour l'atteindre, il faut des enseignants nombreux et bien formés ; mais cela ne suffit pas car le métier d'élève ne se limite pas à la participation aux cours. Dans cette arrière-boutique, dans ce *back-office* où l'élève fait ses devoirs, apprend ses leçons ou prépare un dossier, se joue une grande partie de ses chances de réussite, peut-être même la plus grande. S'en occuper sérieusement en apportant de l'aide aux élèves qui en ont besoin, c'est aussi se donner les moyens de garder le cap sur cette utopie : la réussite scolaire pour tous. Un sujet d'importance, donc, pour lequel la contribution des TIC est attendue.

### Définition et acteurs du domaine périscolaire

L'adjectif *périscolaire* est utilisé pour qualifier soit un temps, soit des activités qui sont en relation, par le contenu ou par le contexte, avec le temps ou les activités considérés comme strictement scolaires. On parle ainsi de *temps périscolaire* pour désigner celui que l'élève passe à l'école en dehors des cours obligatoires : accueil du matin et du soir, déjeuner, ateliers distractifs ou culturels de la pause de midi, études et autres per-

manences. On parle d'*activité périscolaire* pour désigner une activité de l'élève qui peut se réaliser hors du temps scolaire et hors du contrôle de l'enseignant mais qui est directement liée dans son contenu à une tâche scolaire : devoirs et leçons, révision, recherche documentaire et réalisation de dossiers, préparation aux examens, lectures recommandées, etc.

Le domaine des activités périscolaires dont il sera question ici a pris dans l'éducation primaire et secondaire, au cours des vingt dernières années, une importance croissante. Les travaux des sociologues ont montré que l'environnement périscolaire de l'élève, dont la famille est le principal acteur, joue un rôle souvent plus déterminant pour la réussite à l'école que l'école elle-même. Pour prévenir et réparer les effets de l'échec ou du décrochage scolaire, l'institution éducative peut vouloir être son propre recours. Beaucoup d'établissements scolaires offrent à leurs élèves, dans le cadre de programmes locaux ou nationaux, des dispositifs d'aide individualisée ou d'études encadrées.

Depuis déjà de nombreuses années, d'autres acteurs sont apparus hors de l'école et se sont proposés d'apporter aux élèves et à leurs familles le soutien et l'aide dont ils pouvaient avoir besoin pour accroître les chances d'une scolarité réussie. Ces nouveaux acteurs qui dessinent aujourd'hui le domaine périscolaire sont de deux sortes :

- les acteurs privés, répétiteurs de cours particuliers ou collectifs, éditeurs d'ouvrages imprimés, qualifiés parfois de *parascolaires*, producteurs et diffuseurs de logiciels et de services en ligne ;

- les acteurs publics ou parapublics financés par l'État et les collectivités territoriales, qui mettent en place, souvent de façon coordonnée et par le biais d'associations et le recours au bénévolat, des services de proximité d'aide aux devoirs et d'assistance scolaire.

Les activités périscolaires proposées par tous ces acteurs, à l'inverse des activités scolaires, n'ont généralement pas de caractère obligatoire. L'une des principales préoccupations des organismes qui les mettent en œuvre, du moins pour ce qui concerne les acteurs non commerciaux, est de s'assurer qu'ils atteignent bien ceux qui en ont le plus besoin. C'est une condition essentielle de leur efficacité sociale.

On estime aujourd'hui à 1 % la proportion d'élèves bénéficiant d'un accompagnement scolaire de ce type ;

on soupçonne également que la proportion d'élèves susceptibles d'en tirer profit est beaucoup plus élevée...

### Une fonction de médiation

Pour assumer la responsabilité de l'échec scolaire, l'Éducation nationale est bien sûr en première ligne. Ses méthodes pédagogiques sont-elles adaptées aux élèves dont l'environnement familial est le moins favorable au soutien scolaire? L'importance donnée, en particulier dans l'école à la française, au repérage des meilleurs élèves, au classement et à la sélection sur la base de performances particulières (capacité à résoudre rapidement et seul des exercices stéréotypés) ne conduit-elle pas de façon automatique à un taux élevé d'élèves en situation ressentie d'échec? Les réponses à ces questions ne peuvent être que nuancées. L'école a sa part de responsabilité dans l'échec scolaire mais celle-ci est évidemment loin d'être totale. L'école peut prévenir et contenir l'échec scolaire par le renouvellement de ses méthodes et l'application d'une pédagogie différenciée; elle ne peut pas être tenue de le faire disparaître entièrement et elle n'est pas davantage tenue d'en réparer seule toutes les conséquences. Le même raisonnement s'applique aux familles. Des intervenants extérieurs, médiateurs entre l'univers familial et l'univers scolaire, sont, dans certains cas, nécessaires et légitimes pour aider les élèves et les familles à remplir leurs obligations scolaires respectives.

Il est important de souligner ici que l'accompagnement scolaire, ainsi conçu, ne s'adresse pas aux seuls enfants en difficulté. Dans bien des cas, les accompagnateurs accueillent des enfants n'ayant pas de difficultés scolaires particulières mais dans les familles desquels le rituel des devoirs du soir est devenu une source de conflit insupportable pour les enfants comme pour les parents. Cette situation est beaucoup plus fréquente qu'on ne l'imagine. L'obsession pour les notes et la réussite scolaire existe dans tous les milieux sociaux, indépendamment des performances objectives des enfants scolarisés; l'accompagnement scolaire est l'un des moyens permettant de faire baisser les pressions que cela crée parfois au sein des familles. Lorsqu'il est pris, au contraire, comme un renforcement, il peut aussi avoir l'effet inverse et entretenir les pressions.



### 5 sites industriels

- [www.paraschool.com](http://www.paraschool.com)
- [www.exam.fr](http://www.exam.fr)
- [www.onlineformap.ro.com](http://www.onlineformap.ro.com)
- [www.abcbac.com/](http://www.abcbac.com/)

... ..



**2 sites institutionnels**  
- [www.arianed.com/](http://www.arianed.com/)  
- [www.ac-bordeaux.fr/argos/](http://www.ac-bordeaux.fr/argos/)

### Les acteurs commerciaux de l'accompagnement scolaire hors ligne et en ligne

Les premiers acteurs commerciaux de l'accompagnement scolaire, qu'il s'agisse de producteurs et de diffuseurs de logiciels de répétition sur CD-Rom ou de services accessibles depuis le réseau, ont été des industriels, éditeurs de manuels scolaires, ayant d'abord étendu leur marché aux produits parascolaires imprimés (annales corrigées des examens, cahiers de vacances, etc.) puis aux produits multimédias, et, plus récemment, des start-up d'accompagnement scolaire en ligne. Dans la première catégorie, se distinguent les deux grands groupes d'édition Hachette et Vivendi, en voie de fusion au moment où nous écrivons ces lignes mais qui, chacun de son côté, mirent sur le marché, dès le milieu des années 80, des collections de CD-Rom d'accompagnement scolaire constitués de séries d'exercices et de rappels de cours couvrant les programmes de l'école primaire, du collège et du lycée, dans les disciplines principales : mathématiques, français et langues. L'un des grands succès du genre est la célèbre gamme ADI (accompagnement didactique interactif), conçue à l'origine au sein d'une petite société de jeux vidéo, *Coktelvision*, rachetée d'abord par Vivendi, qui lui a donné une dimension internationale, puis par Hachette.

Ce marché semble, à l'heure actuelle, en relative perte de vitesse, en raison sans doute d'une certaine lassitude des consommateurs qui s'interrogent sur l'efficacité pédagogique réelle de ces produits, et sans doute aussi en raison de la multiplication des ressources culturelles et éducatives accessibles par Internet.

Lancé en fanfare le 12 février 2001 par Jean-Marie Messier et Agnès Touraine, le site *Education.com* doté d'un impressionnant budget de 25 millions d'euros devait être le portail de l'éducation périscolaire en France, aux États-Unis et en Allemagne. On sait ce qu'il en advint ; l'audience du site est restée très en deçà des espoirs de ses promoteurs et ce service est aujourd'hui moribond. France Télécom avec son site *Après l'école* et Hachette avec *Webbiz* puis *Atout Clic* connurent la même mésaventure. Parties à la même époque et avec un peu d'avance sur les poids lourds de l'édition scolaire et parascolaire, plusieurs start-up telles que *Paraschool*, *Keepschool*, *Ysangar*, *Cyberprofs*, *Clic-école* ou *Kidiweb*, nées dans l'euphorie de la net-économie se lancèrent également sur le créneau de l'accompagnement scolaire en ligne pour le marché domestique. Leur aventure se termina de la même façon, à l'exception notable de *Paraschool* qui ne réussit à se maintenir qu'au prix d'un repositionnement de son offre en direction des collectivités territoriales (voir encadré).

Les raisons de ces échecs ne sont pas très difficiles à identifier. Utiliser en ligne et donc dans des conditions de confort très inférieures les mêmes batteries d'exercices que celles des CD-Rom présente peu d'intérêt. Pour faire la différence, une aide personnalisée sous forme de tutorat en ligne est nécessaire ; mais elle est coûteuse et souffre alors de la comparaison avec le cours particulier à domicile. Les familles hésiteront à s'engager, pour un prix élevé, à confier leur enfant à un tuteur qu'ils ne verront jamais. L'économie des services n'est pas celle des produits. Par ailleurs, Internet et le Web sont des espaces d'échanges où triomphent les pratiques non marchandes, en particulier dans le champ de l'éducation. Au moment où les grands éditeurs et les start-up lançaient leur offensive sur le domaine de l'accompagnement scolaire en ligne, les organismes publics éducatifs et culturels ainsi que des dizaines d'associations et de groupes informels d'enseignants créaient des sites libres d'accès, mettant ainsi à la disposition des familles et des enseignants des volumes très importants de ressources et des plates-formes d'échanges.

Pour les acteurs commerciaux, l'aventure de l'accompagnement scolaire multimédia s'est, en définitive, révélée décevante. Il leur reste pourtant deux voies à explorer. Celle d'abord des services de préparation aux examens sur laquelle s'est placé Patrice Magnard avec son site *exam.fr* mais aussi, sur le créneau particulier du Baccalauréat, Nathan et Hatier avec *abcbac.com* et *annabac.com*. Mais, là encore, la rentabilité de tels services paraît difficile à trouver, d'une part en raison du caractère hautement problématique de leur efficacité, d'autre part du fait que les usagers d'Internet se sont

habitué à la nature majoritairement non marchande des informations accessibles sur le réseau.

Reste enfin la voie des collectivités territoriales qui présente l'avantage, pour les industriels, de les confronter à des partenaires financièrement solides.

### **L'entrée en scène des collectivités territoriales**

Les collectivités territoriales ne manquent pas de raisons pour intervenir dans le domaine de l'accompagnement scolaire en ligne. Elles le font déjà, aux côtés de l'État, pour des actions classiques d'aide aux devoirs, devenue accompagnement scolaire puis accompagnement à la scolarité. Cette évolution des termes traduit bien la volonté de situer ces services en complément de ceux de l'école et différents d'eux. Il ne s'agit pas seulement d'aider ponctuellement l'élève à faire ses devoirs pour le lendemain en se substituant à un soutien familial défaillant ou absent, mais d'offrir un soutien plus global, incluant des dimensions méthodologiques et culturelles, centrées sur les dispositions d'esprit et les attitudes vis-à-vis du travail scolaire.

L'existence et le succès de ces services accréditent l'idée que l'école ne peut pas et ne doit pas être, seule, son propre recours. Ils sont pris en charge par des associations de proximité, agréées ou non, qui passent des conventions avec l'État, les municipalités, les conseils généraux et les conseils régionaux. Traditionnellement, ces services sont assurés par des bénévoles, étudiants des IUFM et retraités, encadrés par des professionnels du secteur associatif.

Les collectivités territoriales sont aussi les financeurs des équipements informatiques dans les établissements scolaires. Elles ont également en charge la question de la réduction de la fracture numérique, ce qui les conduit soit à créer des espaces publics numériques (EPN), soit à équiper les familles (cas de Besançon, des départements des Landes et des Bouches-du-Rhône).

La problématique de l'accompagnement scolaire en ligne se situe à l'intersection de ces deux missions. Depuis deux ans, des collectivités territoriales commencent à explorer diverses voies d'action. Certains choisissent prudemment la solution de l'expérimentation sur un nombre limité d'établissements, d'autres se lancent plus hardiment dans des opérations à plus large échelle (voir l'encadré). D'autres voies restent encore à explorer. Les deux prochaines années permettront de les voir se concrétiser dans des collectivités de plus en plus nombreuses et peut-être, après évaluation, de repérer les solutions les plus efficaces. ●